

CHARTRE ENGAGEMENT DE L'INCUBÉ

Le début de votre aventure au sein de l'Yncubator...

Un engagement de votre part... Et de la nôtre pour votre projet!

Entre

l'Yncubator, chemin du Cyclotron, 6 à 1348 Louvain-la-Neuve, représenté par Mme Sophie Neu

Et

Madame/Monsieur,.....

domicilié(e)(rue) (n°)

à (code postal) (ville).....

né(e) le/..... /.....

diplômé / étudiant à (nom de l'école/université).....
(orientation/faculté)

Adresse mail privée (non étudiant) :

Numéro de GSM :

Nom du projet (même provisoire) :

Description du projet en quelques mots :

ci-après dénommé « le porteur de projet », il est convenu ce qui suit.

PREAMBULE

L'Yncubator est l'incubateur pour étudiants/jeunes diplômés du Brabant wallon, financé par la Région wallonne au travers de Wallonie Entreprendre et par l'Europe via le programme Feder. Il est hébergé au CEI Louvain (Centre d'Entreprise et d'Innovation).

L'Yncubator offre un programme d'accompagnement comprenant du coaching individuel régulier, des rendez-vous ponctuels avec des experts, ainsi que des formations et des activités de networking. Un espace de coworking est également mis à disposition des incubés 24h/24. Cet accompagnement peut s'étaler jusqu'à maximum deux ans et demi en fonction du rythme décidé par le jeune et lié aux subsides obtenus. Il peut être arrêté à tout moment par l'une des deux parties.

Pour valider le bon accompagnement offert gratuitement, deux documents (livrable diagnostic et livrable suivi du projet) sont à signer par le jeune via la plateforme Wikiflow après +/- 4 mois et au terme de l'accompagnement.

1. OBJECTIF

L'Yncubator a pour mission d'accompagner tout étudiant/jeune diplômé, ayant une idée entrepreneuriale innovante, dans tout secteur d'activité, dans la création ou la croissance de son entreprise. Etant donné les enjeux environnementaux et sociétaux actuels, l'Yncubator vous encourage également à réfléchir à l'impact de votre projet.

2. OFFRE

L'offre d'accompagnement de l'Yncubator comprend :

- Des ateliers collectifs
- Des séances de coaching individuelles
- Des évènements de networking
- Des consultations avec des experts
- Un espace coworking réservé aux incubés et accessible 24h/24
- L'utilisation de la plateforme Wikiflow (outils entrepreneuriaux, suivi de coaching)
- Une communauté dynamique liée à l'entrepreneuriat
- L'accès à la plateforme Podia

3. PARCOURS DE L'INCUBE

Lors de votre parcours au sein de l'Yncubator, vous passez par **2 périodes** qui vous permettent de valider plusieurs éléments du développement de votre projet.

a. « Explore & Go »

Une fois admis (lors du comité d'admission sur base de votre dossier et de notre 1^{re} rencontre), vous bénéficiez de tous les services de l'Yncubator : Coaching, Coworking, Workshops, Networking.

Explore & Go débute avec votre journée de rentrée « **Start'Y Day** »

- Start'Y Day des nouveaux incubés en **octobre** :
Vendredi 11 octobre 2024 16h-22h30 et le Samedi 12 octobre 2024 9h-16h
- Start'Y Day des nouveaux incubés en **février** :
Samedi 8 février 2025 (Dates à confirmer)

Votre programme continue ensuite avec 4 workshops.

- Workshop « Business Model Canva »
- Workshop « Pitch ton Projet »
- Workshop « Étude de Marché »
- Workshop « Impact »

Durant ce programme, vous êtes personnellement accompagné par un coach qui vous suivra durant tout votre parcours lors de séances de coaching.

Vous avez également accès à l'espace de coworking réservé aux incubés et accessible 24h/24.

Après environ 4 mois, votre projet passera devant le comité de sélection.

Il vous est demandé de déposer sur Wikiflow (notre plateforme de travail), en y travaillant ensemble avec votre coach, le document appelé « **livrable diagnostic** ». Ce document aborde différentes thématiques liées à l'entrepreneuriat et à votre projet. Vous retrouvez ce document sur la plateforme Wikiflow une fois votre candidature validée. Ce document provient directement de la Région wallonne qui finance l'Yncubator.

Suite à la remise de ce document, vous passerez devant un jury d'entrée : le comité de sélection.

Sur base de cette rencontre, et de votre motivation/implication, il sera ensuite décidé si vous passez à la deuxième étape « *Test & Fly* » d'encore maximum 2 ans et demi.

b. « Test & Fly »

Une fois le jury d'entrée passé, vous rentrez dans le programme « Test & Fly ». A nouveau, vous avez accès à tous les services de l'Yncubator.

Durant votre programme « Test & Fly », vous suivriez encore une multitude de formations autour de plusieurs workshops.

- Workshop « Finance »
- Workshop « Communication et identité graphique »
- Workshop « Juridique »
- Workshop « Marketing digital »
- Workshop « Administration »

Vous allez également participer à divers évènements :

- Mind & Market
- Speedcoaching
- Foire aux projets de l'Yncubator

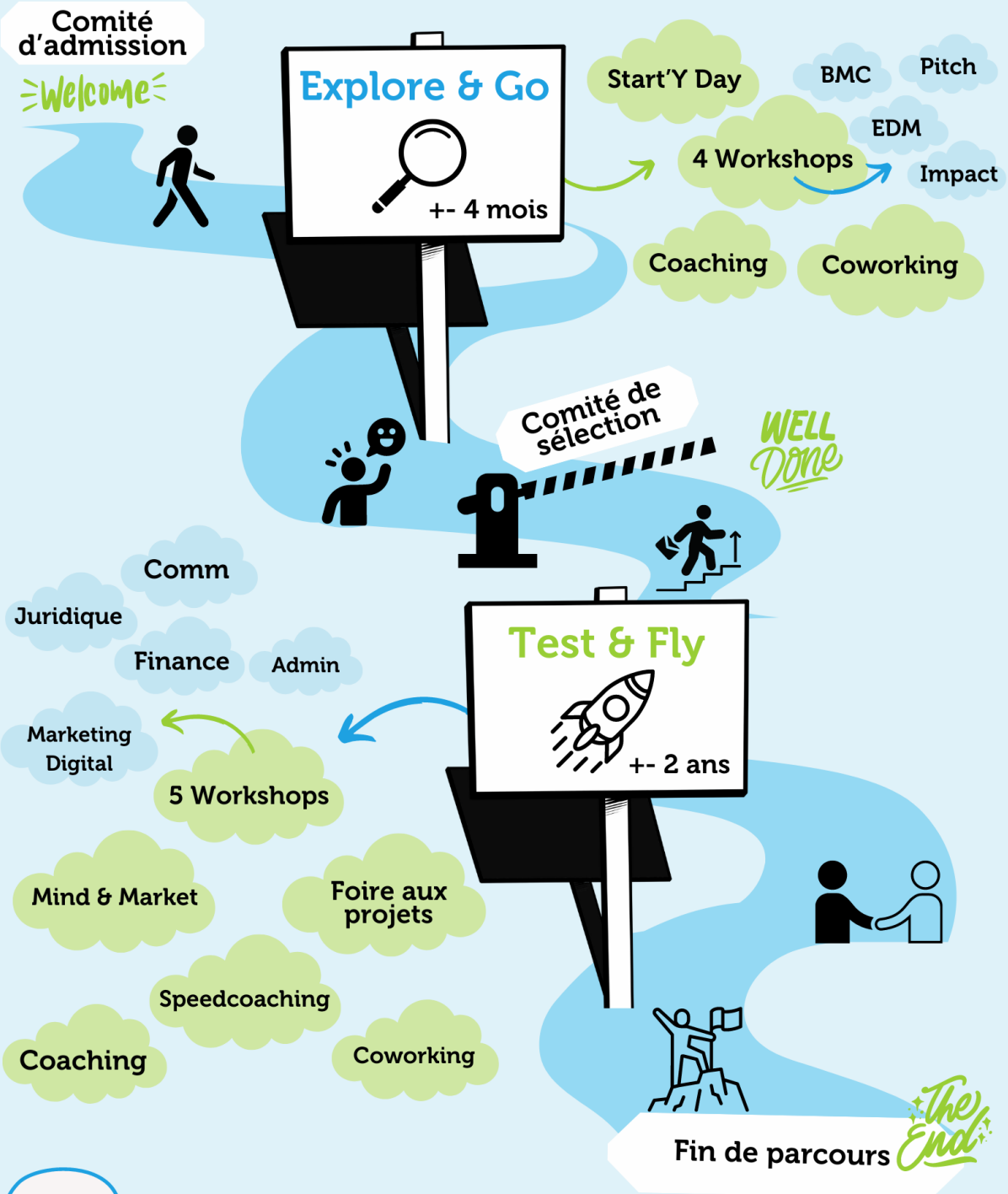
Fin de votre parcours à l'Yncubator

A la fin de l'accompagnement par l'Yncubator, une rencontre est prévue entre l'incubé et le comité de l'Yncubator.

Parallèlement à cette rencontre, ce sera également le moment de finaliser sur la plateforme Wikiflow le « **document livrable suivi** » utilisé tout au long de votre accompagnement et qui reprend les grandes thématiques entrepreneuriales. Celui-ci est à compléter avec votre coach. Ce document est le 2^{ème} après le livrable diagnostic à remplir officiellement pour la Région wallonne.

Pour information :

Si pour une raison quelconque, vous quittez l'Yncubator avant la fin des deux années, il vous sera tout de même demandé de compléter avec votre coach les documents exigés de la Région wallonne lors de votre sortie.



EXTRA! BONUS!

- Après-midi des experts
- Grande soirée de l'Yncubator
- Meet-up communauté
- Business Shower
- Teambuilding
- Workshops "Parcours client" & "IA"
- Workshops en ligne
- Events entrepreneuriaux de l'Yncubator
- Events inter-incubateurs
- Formations proposées par nos partenaires

4. SERVICES ADDITIONNELS « EXTRA »

Au sein de l'Yncubator, vous pouvez également vous inscrire et participer à divers évènements et formations.

- Workshops
 - « Parcours Client »
 - « Intelligence Artificielle »
 - en ligne « Thématiques entrepreneuriales »
- Après-midi des experts
- Meet-up avec la communauté incubés : échange et partage sur une thématique
- Évènements Yncubator sur des thématiques entrepreneuriales + networking
- Évènements inter-incubateurs
- Formations proposées par nos partenaires
- Teambuilding
- Business Shower : Célébration de création d'entreprise
- Grande soirée Yncubator
- ...

Pour découvrir le programme des événements et formations, les formateurs et experts, nous vous invitons à aller sur notre site www.yncubator.be ou directement sur la plateforme Wikiflow où les inscriptions se font minimum 3 jours à l'avance.

5. ASSOCIE(E)S

Si un(e) associé(e) souhaite rentrer dans le programme de l'Yncubator, il doit d'abord adresser une demande à l'Yncubator qui l'approuvera selon les critères habituels.

Si un(e) associé(e) se joint au projet sans rentrer dans le programme de l'Yncubator, l'Yncubator doit simplement en être informé afin de rester à jour sur l'évolution du projet.

Toute personne faisant partie du programme de l'Yncubator souhaitant quitter un projet doit en informer l'Yncubator.

En cas d'arrêt total d'un projet, celui-ci doit être signalé par mail à l'équipe de l'Yncubator. Merci au porteur de projet de nous informer s'il souhaite laisser la reprise de son projet à un éventuel futur incubé.

6. ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Les porteurs de projets s'engagent à profiter au mieux pour leur projet des différentes activités organisées par l'Yncubator, à savoir :

- a. **Explore & Go** : Après le comité d'admission, **chaque projet est automatiquement inscrit et s'engage à être présent aux activités suivantes** : Start'Y Day, 4 workshops en présentiel (BMC, Pitch, EDM, Impact), coaching, et présence au coworking.
- b. **Test & Fly** : Après le comité de sélection, **chaque projet est automatiquement inscrit et s'engage à être présent aux activités suivantes** : Mind & Market, Foire aux projets, Speedcoaching, 5 workshops en présentiel (Communication, Administration, Finance, Juridique, Marketing digital), coaching, et présence au coworking.
- c. « **EXTRA** » : Nous vous invitons à participer un maximum aux activités proposées par l'Yncubator via ses services additionnels.
- d. **Les coachings** : Les porteurs de projets s'engagent à participer à un accompagnement personnalisé qui est prévu si possible minimum 1 fois par mois. Chaque session de coaching doit être préparée au préalable en fonction des « to do » du coaching précédent. Les incubés ont un réel rôle d'acteur. Ils viennent au rendez-vous avec du contenu et des questions afin de faire avancer leur projet d'entreprise. Un résumé de la séance de coaching sera déposé par le coach sur la plateforme Wikiflow.
Dans le carnet des incubés, vous trouvez une « fiche coaching & attentes » qui peut vous aider à définir vos attentes pour les coachings lors du premier rendez-vous avec votre coach.
- e. **L'interaction/Communauté** : La participation active et l'interaction avec tous les projets sont essentielles à l'Yncubator. Nous attendons une ouverture et une écoute aux remarques de la communauté. La collaboration est notre philosophie.
Des groupes Facebook et WhatsApp sont à votre disposition pour échanger et poser vos questions. Des événements réguliers renforcent la communauté, et nous sommes ouverts à vos propositions d'événements. Partagez vos idées et nous les réaliserons ensemble.
Chaque incubé s'engage à offrir de son temps après son incubation pour s'engager auprès de l'Yncubator de part des témoignages aux workshops/événements, du bénévolat, promotion,...
- f. **Visibilité** : Dans leur communication, les porteurs de projets s'engagent à mentionner leur accompagnement par l'Yncubator.

Les porteurs de projets acceptent d'être filmés et pris en photo lors des activités organisées dans le cadre de l'Yncubator et donnent l'autorisation de la diffusion d'images sur lesquelles ils apparaissent aux organisateurs dans le cadre du projet d'incubation ; que ce soit sur les réseaux sociaux, des sites internet ou sur quelque outils de communication en lien avec l'entrepreneuriat.

Les porteurs de projets autorisent la cellule communication de l'Yncubator d'utiliser les contenus déposés sur le web liés aux projets pour leur donner plus de visibilité.

7. WIKIFLOW

« Wikiflow » (<https://ceilln.wikiflow.io>) est la plateforme de référence pour tout l'accompagnement au sein de l'Yncubator. Elle est utilisée pour l'inscription aux workshops et le suivi des coachings. Vous y trouverez l'agenda (workshops, activités, events), les supports des formations et divers outils liés à la création d'entreprise. Un espace personnel vous sera réservé pour le dépôt des documents propres au projet. Cette plateforme est l'outil principal pour toute la communication de l'Yncubator. Merci de vérifier que vous y êtes bien inscrits une fois que vous avez été admis officiellement.

- **Votre profil** : Il vous est demandé de remplir méticuleusement votre profil sur la plateforme Wikiflow, autant pour les informations concernant le(s) porteur(s) de projet que pour le projet. Wikiflow est la plateforme de référence pour l'information véhiculée concernant les projets de l'Yncubator. Que ce soit pour notre site web ou pour d'autres outils de communication, nous allons puiser l'information sur Wikiflow. **Veillez donc à toujours être à jour. Merci.**
- **Rapport de coaching** : Chaque coaching fait l'objet d'un « rapport d'entretien » sur Wikiflow. Le porteur de projet ainsi que le coach doivent donc s'assurer de l'encodage de ce rapport après chaque séance de coaching.
- **Dépôts des documents pour le suivi de l'accompagnement** : Les documents demandés pour les différentes étapes prévues sont déposés et centralisés sur la plateforme Wikiflow après validation du coach.

Afin de bien utiliser la plateforme « Wikiflow », nous vous invitons à visionner le tuto disponible sur Wikiflow.

8. ENGAGEMENT DE L'YNCUBATOR

L'Yncubator s'engage à :

- Aider les participants dans toutes les démarches relatives au développement de leurs projets d'entreprise.
- Proposer un plan de formation cohérent.
- Leur donner accès à un espace de travail professionnel 24h/24 grâce à l'espace de coworking de l'Yncubator incluant deux salles de réunion (disponibles sur réservation).
- Mettre à disposition des coachs/partenaires qui s'engagent à fournir une aide concrète et à accompagner au mieux les porteurs de projets.
- Donner de la visibilité aux projets incubés, que ce soit via la presse, nos partenaires ou notre réseau.
- Mettre à disposition un panel d'experts (retrouver l'info complète ainsi que les vidéos de présentation sur notre site web et Wikiflow).
- Informer et convier les porteurs de projets à un maximum d'évènements liés à leur projet.
- Ne pas prendre des parts dans votre entreprise. En effet, l'Yncubator est financé par la Région wallonne et notre objectif est de vous aider au mieux dans la création de votre entreprise.

9. LES AIDES « DE MINIMIS »

Dans le cadre de votre accompagnement à l'Yncubator, vous recevez cette aide de la Région wallonne. La Commission européenne règlemente les aides aux entreprises afin qu'elles ne faussent pas la concurrence. La présente aide est une aide qualifiée de « de minimis » au sens de cette réglementation européenne. Nous (Yncubator) sommes dans l'obligation légale de faire un suivi à la Région wallonne des montants octroyés à chaque projet dans le cadre de cette aide. Cette dernière peut se décliner sous différentes formes d'accompagnement comme du coaching, des séances avec des experts, dans certains cas par exemple, des aides financières pour un éventuel prototype, etc. Ainsi, chaque projet, qui est déjà en entreprise, ou qui crée son entreprise lors de sa période d'incubation dans l'Yncubator, doit déclarer qu'il a reçu les aides de la Région Wallonne dites « de minimis ». Pour ce faire, dès création de votre entreprise, il vous est demandé de le signaler à l'Yncubator. Nous vous fournirons alors le document à compléter. Ce document est une simple déclaration des aides reçues, vous ne devez rien payer à la Région wallonne. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la responsable de l'Yncubator, Sophie Neu.

10. CONFIDENTIALITE

Il est expressément convenu que, pour tous les projets en cours, toutes les informations relatives aux méthodes, procédés techniques ou toutes autres informations communiquées entre les parties sont considérées comme confidentielles par les parties et ne peuvent être communiquées à tout tiers, hors les cas rendus strictement nécessaires (rapports Région wallonne) à apprécier ponctuellement et en concertation. La confidentialité a une durée de 2 ans à partir de la date de cette charte d'engagement.

11. COORDONNEES DE CONTACT

Pour toute information complémentaire concernant l'Yncubator, la personne de contact est Sophie Neu – Manager de l'Yncubator - sneu@ceilln.be - 0471/99.63.39

12. REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les porteurs de projet acceptent que leurs données personnelles communiquées à l'Yncubator soient reprises dans les rapports officiels demandés par Wallonie Entreprendre qui est l'organe de la Région wallonne finançant le programme. Le traitement des données à caractère personnel s'effectue conformément à la législation européenne sur la protection de la vie privée (RGPD).

Merci de cocher la case ci-contre pour accord et de signer ensuite ci-après.

Signatures

Pour l'Yncubator

Le porteur de projet (avec mention lu et approuvé)



Fait à, le